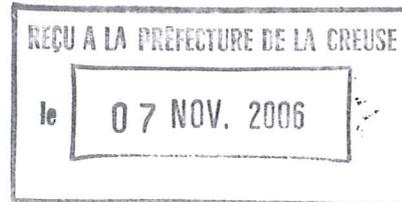

MAIRIE
De
BUSSIERE-SAINT-GEORGES

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

23600

Tél : 05.55.82.00.78

Fax : 05.55.82.00.78



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUSSIERE-SAINT-GEORGES**

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Date de convocation : 28 octobre 2006

L'an deux mille six

le trois novembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de BUSSIERE-SAINT-GEORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DESCHAMPS Marcel, Maire.

PRESENTS: MM DESCHAMPS, LARIGAUDERIE, BLERON, SIMONET, MME LANVIN, M FERRANDON et M POIRIER ; MME DUMONTET MM BOUBET, THOMAZON.

EXCUSES : M BUJARD

Secrétaire de séance : M.Gérard Thomazon a été élu secrétaire de séance

OBJET :

Motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse

Lors de l'assemblée générale des Maires, le 21 octobre, une motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse à été adoptée à l'unanimité.

Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à grande vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'office ferroviaire durant les 15 années à venir.

Les élus demandent :

-la modernisation de la ligne historique La Souterriane-Châteauroux-Vierzon-Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,

-l'aménagement de la ligne Guéret-Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,

-une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances-Evaux-Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.



Fait et Délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus.
Pour Copie Conforme.

Le Maire *at Deschamps*
M.DESCHAMPS

